PROGRAMME DE FORMATION

Formation à la santé, sécurité et conditions de travail pour les membres du CSE ou de la CSSCT

Durée : 5 jours (35 heures)

FINALITE DE LA FORMATION

Donner aux membres de la délégation du personnel du comité social et économique (CSE) ou, le cas échéant, les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT), la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail prévues à l'article L2315- 9 à 11 du code du travail.

PUBLIC

Membres de la délégation du personnel du CSE ou membres de la commission santé sécurité et conditions de travail des entreprises de plus ou moins 300 salariés

EFFECTIF

10 personnes maximum

PREREQUIS

Être âgé de 18 minimum - Savoir lire et comprendre le français.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les participants doivent être capable :

-De développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
-D'appliquer les méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Le contenu pédagogique de cette formation tiendra compte :

-Des caractéristiques de la branche professionnelle de l'entreprise ;
-Des caractères spécifiques de l'entreprise ;
-Du rôle du représentant au comité social et économique ou à la commission santé sécurité et conditions de travail.

PROGRAMME

-Théorie : 21h

Introduction
Le rôle et les prérogatives des membres du CSE et de la CSSCT.
La loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail
Analyse des évolutions de la loi et des nouvelles prérogatives du CSE et de la CCSCT
Les principes et les enjeux de la prévention des risques et des conditions de travail.
Les obligations réglementaires de l'employeur en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
Les acteurs internes et externes de la prévention des risques.

Fonctionnement de la CSSCT
Temps de délégation et répartition entre les membres
Cumul des heures.
Nombres de membres
Rôles et Missions du secrétaire et des membres,
Moyens mis à disposition
Réunions et procès-verbal

Le champ d'actions du CSE et de la CSSCT en matière de santé sécurité et conditions de travail

- Analyse des risques et effets de l'exposition aux facteurs de risques.
- Adaptations et aménagement des postes de travail.
- Actions de prévention du harcèlement.
- Aménagements modifiant les conditions SSCT.
- Mise et remise en place ou maintien au travail des accidentés au travail et des travailleurs handicapés
- Analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Arbres des causes
- Droit d'alerte suite à un danger grave imminent.
- Alerte en cas d'atteinte à la SSCT

La consultation et accès aux documents SSCT
Analyse de risque et document unique
Documents relatifs à la SSCT
Règlement intérieur
Programme annuel de prévention
Bilan annuel en santé sécurité et conditions de travail.
Inspection commune préalable et plan de prévention ou PPSPS.
Actions de prévention.
Bilan social en matière SSCT.
Plan de formation SSCT.
Notices de postes et modes opératoires/Agents chimiques dangereux.
Registre de sécurité
Documents de contrôles et de vérifications

Enquête suite à un Accident du travail ou une maladie professionnelle
- Préparation, enquête, analyse et proposition

Inspection en santé sécurité et conditions de travail
- Préparation, inspection, analyse et proposition d'actions de prévention

Les réunions du CSE et de la CSSCT
- Préparation, animation, compte rendu

Travaux pratiques et étude de cas : 14h

Analyse du document unique et proposition d'actions.
- Analyse de postes de travail (travail prescrit, travail réel et travail ressentit, analyse des risques et mesures de prévention)
- Analyse d'un accident du travail par la méthode de l'arbre des causes (recueil des faits, construction de l'arbre des causes, analyse et propositions d'actions d'améliorations)
- Préparation d'une réunion, ordre du jour
- Etude de cas de situations à risques et propositions d'actions de prévention
- Préparation à une inspection SSCT, préparation d'une grille d'analyse

Evaluation des connaissances et Synthèse

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés. Questions réponses
- Apports théoriques et pratiques
- Etudes de cas et retours d'expériences
- Analyse des documents de l'entreprise
- Analyses de postes, situations professionnelles en entreprise pour les sessions en INTRA
- Mises en situations pratiques adaptées à la demande des stagiaires/de l'entreprise ou de la branche d'activité

INTERVENANT

- Notre formateur, est spécialisé en prévention des risques. Il partagera son expérience en apportant des réponses riches et concrètes nourries d'exemples. Il saura répondre à vos attentes et adaptera son message au contexte de votre entreprise.

VALIDATION

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera délivrée.

MODALITES DE SUIVI

- Contrôle des connaissances
- Feuille d'émargement renseignée par demi-journée.
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation.